

Saint
Germain
Lès ARPAJON
CŒUR DE NATURE

WWW.VILLE-SGLA.FR
JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2020 N°21

le Mag



Merci !

Domus

Résidence retraite médicalisée
Résidence de l'Orge
Saint-Germain-lès-Arpaçon

Plusieurs formules d'accueil pour
seniors autonomes ou dépendants.
Court et long séjours - Séjour de répit



10 rue Louise Roger
91180 Saint-Germain-lès-Arpaçon
Tél. 01 60 83 14 94
www.residenceleorge.com

NOUVEAU SUR LA NORVILLE
2 allée de la Mare Jacob - 91290 LA NORVILLE

LAVERIE AUTOMATIQUE

Propre, agréable, avec le meilleur des équipements,
idéale pour laver vos vêtements, couettes, rideaux.

SUR LE CENTRE ELÉPHANT BLEU



 Lux Laverie 7/7  6h - 21h

 6Kg 14Kg 20Kg

Machines pro. de grande capacité
avec Super Essorage



**DIFFUSION
ARPAJONNAISE
D'AUTOMOBILES**



Véhicules neufs / Occasion / Après-vente
Carrosserie / Peinture

Tél : 01 64 90 92 72
6 boulevard Engène Lagauche
91180 SAINT-GERMAIN LES ARPAJON



Votre Permis de conduire en 3 semaines !!! avec les Ecoles de Conduite ECF.
Spécialiste de la formation par stage (3 à 10 jours)
Piste de Formation Privée

www.ecfpermisstage91.fr



Horaires :

Lundi au Vendredi : 09:00-13:00, 14:00-19:00

Samedi : 10:00-13:00

Dimanche : Fermé



6 Agences dans l'Essonne

19 avenue de la Division Leclerc - 91290 ARPAJON
Tél. 01 83 63 60 40 • @ : ecfcampus91@gmail.com

**Avec votre Compte Formation,
votre permis de conduire
pris en charge jusqu'à 100 %***

* Renseignez vous dans notre Agence.

Permanences des élus

N° D'APPEL DE LA MAIRIE: 01 69 26 26 50
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Les adjoints



CHRISTIAN KERVAZO,
1^{er} adjoint chargé de l'Enseignement, de la Sécurité et des Commémorations
Tous les jours, sur rendez-vous



LAUDÉNIA VELHO,
2^e adjointe chargée de l'Urbanisme, du Droit des sols et du Cimetière
Sur rendez-vous



PIERRE-JEAN LE BEC,
3^e adjoint chargé de l'Enfance, de la Jeunesse, du CSBM et du CME
Sur rendez-vous le mardi de 14h à 16h30



ANNIE LECLERC,
4^e adjointe chargée du CCAS, des Solidarités et du Logement
Mercredi après-midi



FABRICE ARBELET,
5^e adjoint aux Travaux et à la Voirie
Lundi de 9h à 11h30



ROSELINE WIART
6^e adjointe chargée de la Culture et du Patrimoine
Vendredi matin



FRANCK JOHN,
7^e adjoint chargé des Sports
Sur rendez-vous



RÉGINE DONNEGER,
8^e adjointe chargée des Finances
Mercredi de 14h à 16h



LAURENT BOIVIN,
9^e adjoint chargé de la Communication et du Numérique
Sur rendez-vous le samedi matin

Les conseillers municipaux délégués



FRANÇOISE NOËL,
Conseillère municipale déléguée à la Vie associative et aux Familles



MARIE-SUZANNE SENECHAL,
Conseillère municipale déléguée à la Vie festive, la Vie civique et aux Cérémonies



SERGE HUBERT,
Conseiller municipal délégué au Développement économique, au Commerce et à l'Artisanat



CYNTHIA DEMAFOUTH,
Conseillère municipale déléguée aux Jumelages et au Rayonnement



BENOÎT POULARD,
Conseiller municipal délégué à l'Environnement, au Cadre de Vie et aux Mobilités douces



JEAN-MARIE GUERO,
Conseiller municipal délégué aux Conseils de quartier
Sur rendez-vous le Mercredi de 9h30 à 11h



Madame, Monsieur, chers Germinois,

Merci tout d'abord de la confiance absolue que vous nous avez témoignée en nous réélisant dès le 1er tour pour un nouveau mandat, à une écrasante majorité de 64,42%.

Nous saurons nous en montrer dignes. Nous continuerons d'être disponibles, à votre écoute, pour défendre au mieux les intérêts de notre ville et faire entendre notre voix au sein des différents organismes dans lesquels nous vous représenterons.

Vous pouvez compter sur une équipe largement renouvelée et rajeunie qui s'est aussitôt mise à la tâche, dans des conditions particulières dues à l'urgence sanitaire.

Merci ensuite de votre sens civique et de la patience dont vous avez su faire preuve lors de ce confinement national sans précédent.

C'est grâce à cette mobilisation et au strict respect des consignes données que nous avons, ensemble, réussi à endiguer la propagation mortelle du virus.

Merci également à tous ces personnels « invisibles » qui nous ont permis de continuer à vivre en assurant les soins, la sécurité, le ramassage des ordures ménagères, le transport des denrées alimentaires, la garde des enfants des personnels du « Plan Blanc » réquisitionnés pour faire face à l'urgence sanitaire.

Merci aux enseignants présents pour certains dans les écoles, pour d'autres dispensant leurs cours par internet, grâce à leurs équipements informatiques personnels, mais toujours attentifs à prendre des nouvelles par téléphone auprès de leurs élèves éloignés.

Merci à nos agriculteurs, à nos caissières de supermarché et à tant d'autres que je ne saurais citer ici.

Merci enfin à notre personnel communal qui a su montrer que, même en temps de crise, la continuité du service public n'est pas un vain mot.

Je sais qu'en raison de cette crise, la période estivale qui arrive va être pas mal perturbée avec, par exemple, pour certains enfants, l'annulation de séjours en colonies de vacances ou de séjours familiaux et, pour d'autres familles, la perte d'emploi ou l'entrée en période de chômage.

Avec les moyens qui sont les nôtres, nous continuerons de faire vivre la solidarité partout où cela sera nécessaire et mettrons tout en œuvre pour accueillir le plus d'enfants possible dans nos structures municipales de loisirs.

Courage ! Continuez à prendre soin de vous !

Bien fidèlement,

NORBERT SANTIN
Maire de SAINT-GERMAIN-LÈS-ARPAJON

Vice-Président de Cœur
d'Essonne Agglomération

LE MAGAZINE SAINT-GERMAIN-LÈS-ARPAJON

Publication éditée
par la ville de Saint-Germain-Lès-Arpajon
Tel : 01 69 26 26 20
Email : www.ville-sgla.fr

Directeur de publication :

Norbert SANTIN, maire

Conseiller éditorial :

Laurent BOIVIN, maire adjoint à la Communication et au Numérique

Création graphique, maquette :

Perigraphic

Impression :

PrintPrice

Crédit photo :

Service communication, ville de Saint-Germain-lès-Arpajon

Commission paritaire en cours :

Dépôt légal Juillet 2020 - service Communication,

Hôtel de Ville,

3, rue René Dècle,

91180 Saint-Germain-lès-Arpajon

Retour en images

VŒUX À LA POPULATION

Devant une salle comble, Monsieur le Maire a rappelé, le 18 janvier dernier, les grandes lignes qui ont fait l'année passée.



« 2019, au niveau de notre commune, fut une année importante avec un moment très fort et de petites victoires. Un moment très fort avec l'aboutissement du projet de notre mandature : la création du nouveau groupe scolaire Simone Veil dans le quartier des Folies et le 7 mai une inoubliable inauguration avec Monsieur Xavier DARCOS comme parrain. 42 ans nous séparaient de la dernière création d'école sur la commune. Cela nous a procuré une légitime fierté et le sentiment du devoir accompli ! Car comme le dit l'adage : nous sommes nés pour agir. Et nous trouvons notre bonheur dans l'action au service de nos concitoyens. De petites victoires également avec la poursuite du déploiement des boîtes à livres dans tous les quartiers. Ces mini bibliothèques de rue posées en libre accès, vous

permettent de faire découvrir et partager des livres que vous avez aimés.

Deux distributeurs à pain ont été remis en service après la faillite du précédent prestataire et sont à nouveau opérationnels depuis le 7 janvier 2020.

Ensuite le Département et plus particulièrement le Syndicat mixte de revitalisation de la RN20 nous a accompagnés dans la démolition de 3 anciens immeubles insalubres, dangereux et souvent squattés de part et d'autre de la RN20. C'était un dossier en souffrance de 2007 que nous avons aussi enfin solutionné pour rendre plus attractive notre entrée de ville.

Des plantations et aménagements vont être réalisés pour paysager, agrémenter ces lieux et empêcher le stationnement sauvage de poids lourds ou voitures.

Nous avons également demandé au Département d'étudier la réalisation d'un mur anti-bruit sur la partie où les habitations des riverains sont maintenant les plus proches de la route et des nuisances sonores.

Notre dossier avait été retenu parmi les 3 premiers, dans le cadre de l'élargissement de la RN20 et de la lutte contre l'habitat indigne.

Petites satisfactions également avec la seconde édition du cinéma en plein air dans le parc municipal et deux séances en juin et en septembre. Une belle réussite sous le soleil, de notre fête communale le 2 juin avec toujours des animations et des manèges gratuits pour les enfants. Une très belle édition début septembre de l'habituel forum des associations qui a connu là-aussi une affluence record avec plus de 1600 entrées. La 3^e édition également, en novembre dernier, du Salon du bien-être. Rappelons également, la cérémonie du 11 novembre au cours de laquelle nous avons rendu hommage et réhabilité un Germinois fusillé pour l'exemple en 1915. »





PREMIER MARIAGE APRÈS CONFINEMENT

Petit événement à la mairie de Saint-Germain-lès-Arpajon : samedi 20 juin, Monsieur le Maire, Norbert Santin a eu le plaisir de célébrer un mariage pour la première fois depuis le 17 mars, jour du confinement.

À cette occasion, un couple de jeunes futurs mariés s'est présenté à la mairie pour une cérémonie un peu spéciale car diffusée en direct, via smartphone, ... à Tahiti ! Félicitations aux jeunes mariés à qui la municipalité souhaite bonheur, santé et prospérité.

NOUVEAUX HABITANTS

Une dizaine de nouveaux habitants de la commune ont répondu à l'invitation de Monsieur le Maire, qui les a reçus, samedi 25 janvier, en salle du conseil, pour leur présenter la ville autour d'un café, avant de les convier à une visite guidée des différents quartiers.

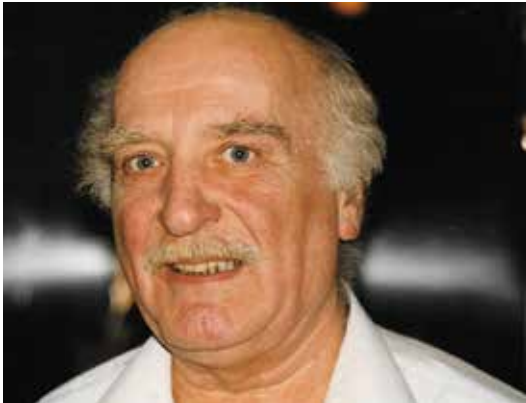


GILGAMESH

Il s'agit de la plus ancienne histoire écrite connue au monde. Gilgamesh raconte les aventures d'un roi de Mésopotamie, retranscrites avec talent par les artistes de la Compagnie Atelier de l'Orage, à l'auditorium du centre culturel, le vendredi 7 février.



JEAN-JACQUES VOSGIENS NOUS A QUITTÉS



Il était une figure locale connue, estimée et respectée. Jean-Jacques Vosgiens nous a quittés le 5 janvier 2020, décédé des suites d'une longue maladie. Il avait 80 ans.

Figure emblématique du syndicalisme dans les entreprises pour lesquelles il a travaillé, Jean-Jacques Vosgiens avait pour lui une aversion profonde de l'injustice et donnait tout pour la défense de chacun face aux difficultés de la vie.

Titulaire d'un CAP de chaudronnier en 1956, il commence sa vie professionnelle et milite rapidement au niveau syndical. Il soutient aussi les immigrés.

Cette volonté de défendre ses camarades de travail sera le fil rouge de sa carrière ; il finira d'ailleurs au comité d'établissement de Framatome Courbevoie comme secrétaire

adjoint CGT, de 1981 à 1990, puis secrétaire de 1991 à 1997.

Jean-Jacques Vosgiens c'était aussi le bénévole, toujours pour aider, partager, donner sans attendre en retour. C'était les heures passées au Secours Populaire, à écouter et soutenir les familles. L'humanisme le caractérisait et en faisait un personnage éminemment respecté par les nombreuses personnes qui l'ont côtoyé.

Cet humanisme et cette solidarité à toute épreuve, il les mit à la disposition des Germinois en devenant maire-adjoint chargé du Centre Communal d'Action Sociale, de 2002 à 2014.

Militant ouvrier, militant politique, bénévole, il était avant tout un époux, un père et un grand-père attentionné. Toutes nos pensées vont à ses proches et, particulièrement à son épouse Josiane qui l'aura soutenu jusqu'à son dernier souffle.

DÉPÔT SAUVAGE : NOUS DISONS STOP !

À vélo, ce samedi 26 juin, vos élus ont sillonné la commune pour répertorier de nombreux points de dépôts sauvages.

Du simple sac poubelle aux vrais dépôts sauvages créés par des sociétés ou particuliers qui prennent l'environnement pour une poubelle, en passant par des encombrants déposés trop tôt ou trop tard, tous ces points ont fait l'objet d'une attention toute particulière.

Ces incivilités occupent quotidiennement nos agents des services techniques. C'est plus d'une tonne de déchets en tous genres qui sont ramassés tous les mois.

Trop c'est trop, STOP !

Ce repérage est la première pierre de la réflexion en cours, sur la pose de pièges photographiques dans des endroits ciblés où les dépôts sauvages sont importants.

Nous rappelons aux Germinois l'existence d'un Eco centre (déchèterie) dans notre commune où déposer ces déchets. L'accès y est gratuit avec la carte.



Si vous ne l'avez pas encore, vous pouvez en faire la demande en remplissant ce formulaire → https://www.coeuressonne.fr/fileadmin/user_upload/dechets/FormulaireCarteAccesDecheteries.pdf



Rénovation complète de la rue Chaudet à partir du 6 juillet

L'agglomération Cœur d'Essonne, en accord avec notre commune, procédera à partir du 6 juillet au renouvellement de la canalisation d'eau potable de la rue Chaudet et à la rénovation complète de la voirie et de l'assainissement.

Ces travaux seront réalisés en 3 phases :

- ◆ De la route de Corbeil jusqu'au passage à niveau, à partir du 6 juillet ;
- ◆ Du passage à niveau jusqu'au chemin de la Sablière à partir du 17 août ;

Urbanisme : gare aux travaux illicites !

Les pouvoirs du maire pour punir les auteurs de travaux illicites ont été renforcés depuis fin décembre 2019 (Art. L.481-1 et suivants du Code de l'Urbanisme).

Les poursuites pénales ne sont plus les seuls risques qu'encourent les auteurs d'infractions au code de l'urbanisme. Depuis le 29 décembre 2019, la loi Engagement et proximité confère au maire la possibilité de poursuites financières.

Après procès-verbal, parallèlement aux poursuites pénales qui peuvent être engagées, la commune a la possibilité de mettre en demeure le responsable d'une construction illicite de régulariser sa situation, et de fixer une astreinte pouvant s'élever jusqu'à 500 € d'amende par jour de retard. Pour contraindre le contrevenant à exécuter les travaux, la loi permet également, s'il n'a pas donné suite à la mise en demeure, de consigner par le biais de la Trésorerie principale une somme d'un montant équivalent au coût des travaux à réaliser.

Cette somme est par la suite restituée progressivement à l'intéressé au fur et à mesure des rectifications apportées par ce dernier.

- ◆ Du chemin de la Sablière jusqu'à la rue Palmyre-Pergod à partir du 7 septembre.

Durant ces différentes périodes de travaux, le stationnement sera interdit, la rue Chaudet sera barrée et le passage à niveau condamné, sauf pour les piétons.

Pour tous renseignements : 0 800 500 191 (numéro vert, l'appel est gratuit).

La collecte des déchets se déroulera en dehors des horaires de chantier : avant 8h et après 17h.

Travaux en août sur la N20



Du 10 au 14 août 2020, la couche de roulement sera remplacée dans les deux sens de la circulation.

Ce chantier se tiendra depuis l'échangeur d'Arpajon jusqu'à l'échangeur de Linas. Les travaux sont planifiés pour 5 jours et le chantier fonctionnera nuits et jours afin de réduire à une semaine le problème de circulation.

Durant cette période, la circulation sera coupée complètement pour une durée de 2 jours par sens

de circulation ; les véhicules circuleront sur une voie dans l'autre portion de la voirie.

Toutes les routes en parallèle de la RD20 (chemin du Vieux Pavé des Bruyères, chemin de la Grâce de Dieu, Rue de la Fosse Montpied, Rue Pierre Curie, Rue des Closeaux, Rue de l'Avenir, Rue Jean Jaurès) seront fermées pour accéder à la N20 ou pour en sortir.

Une déviation sera mise en place par les services techniques, durant le temps des travaux.

La gestion différenciée pour respecter la nature

Vous avez certainement remarqué que l'entretien du parc a évolué. Certaines parties ne sont plus tondues en même temps que les autres. Cette gestion différenciée des espaces verts s'inscrit dans une démarche visant à favoriser la biodiversité.

Cela peut paraître choquant pour nombre d'entre nous, habitués que nous sommes depuis toujours de voir des espaces verts tondues comme les greens d'un parcours de golf. Pourtant, laisser pousser des parcelles d'herbacées permet de maintenir un biotope et même le développer. Sans compter les abeilles de nos ruches municipales pour lesquelles les fleurs sauvages qui peuvent enfin éclore sont autant de pollen à butiner. Cette pratique se nomme la fauche tardive : on laisse des parcelles d'espaces verts en l'état jusqu'à l'été. C'est le cas aux abords de l'Espace Olympe de Gouges, du city stade du Pré Barallon et dans le parc de la Mairie. Elle fait partie d'un concept en plein développement, que notre commune a mis en place depuis plus d'une décennie : la gestion différenciée.

Sur notre territoire communal, elle répond à 3 enjeux principaux :

• Enjeu environnemental :

- préserver la biodiversité des espaces naturels ;
- limiter les pollutions : produits phytosanitaires (herbicides, pesticides), bâches plastiques ;
- gérer les ressources naturelles : économies d'eau, gestion des déchets verts ;

• Enjeu social :

- améliorer le cadre de vie des habitants en mettant à leur disposition une diversité d'espaces ;
- éduquer le grand public à l'environnement ;
- favoriser l'autonomie des agents.

• Enjeu économique :

- optimiser les moyens humains, matériels et financiers ;
- maîtriser les temps de travail ;
- adapter le matériel (faucheuse, broyeur...).

Les agents du service Espaces Verts ont également recours au paillage. C'est un composé de copeaux ou de broyats de végétaux déposés aux pieds des plantes. Il a plusieurs fonctions :

- éviter la prolifération des mauvaises herbes ;
- protéger le sol de l'érosion ;
- conserver l'humidité du sol en limitant l'évaporation ;
- enrichir le sol en matière organique.

Cette technique est mise en œuvre dans les massifs du centre de loisirs et des écoles Joliot-Curie, au rond-point de l'école Simone Veil et dans les massifs de la mairie.

Enfin, le service Espaces Verts a recours au désherbage mécanique et à la binette pour l'entretien du cimetière.

On le voit, la gestion différenciée mise en œuvre dans notre commune a un seul but : améliorer le cadre de vie des habitants en respectant la nature. Plus que des mots, ce sont des actes sur le terrain.

Règles d'implantation des arbres et des haies

Selon les articles 671 et 672 du code civil.

Les plantations telles que arbres, arbustes et arbrisseaux peuvent être plantées près de la limite de propriété voisine, à la condition de respecter les règles locales prévues par :

- des règlements particuliers existants, (cahier des charges)
- ou des usages locaux constants et reconnus.

Pour vous informer sur l'existence de règles locales, il convient de vous renseigner auprès de votre mairie, ou consulter en ligne le règlement du Plan Local d'Urbanisme en vigueur.

Si aucune règle spécifique ne s'applique localement, les distances à respecter par rapport au terrain voisin varient selon la hauteur de votre plantation.

Règles de distance à respecter par rapport à la limite de propriété selon la hauteur de la plantation

Hauteur de la plantation	Distance minimum à respecter en limite de propriété voisine
Inférieure ou égale à 2 m	0,5 m
Supérieure à 2 m	2 m

Mode de calcul

La distance est mesurée à partir du milieu du tronc de l'arbre.

La hauteur de la plantation est mesurée depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre.

À noter : si vous ne connaissez pas les limites exactes qui séparent votre terrain de celui de votre voisin, il peut être utile de faire réaliser un bornage de terrain.

Vous pouvez consulter ces informations sur le site « service public », où vous trouverez plus de détails sur le sujet : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits

Lucas Laugeois, Meilleur Apprenti de France !

Lucas Laugeois a de l'or dans les mains. Au sens propre comme au figuré !

À 17 ans, il a décroché 3 Médailles, toutes frappées dans le plus noble des métaux : la Médaille d'Or départementale, la Médaille d'Or régionale et la Médaille d'Or nationale du Meilleur Apprenti de France.

Sa spécialité ? La Maçonnerie. Avec un « M » majuscule car, hissée à ce niveau, la technique tutoie l'Art.

Comment en est-il arrivé à cette haute distinction nationale ?

Tout commence en 3^e au collège Roland-Garros. Lorsque le conseil de classe lui propose un passage en seconde générale, Lucas refuse et préfère s'orienter vers un C.A.P. « Maçonnerie », qu'il intègre au sein du C.F.A. de Brétigny-sur-Orge. L'entreprise qui l'accueille pour le former est toute trouvée : il s'agit de JL BAT, « notre société familiale créée en 2004 », explique le jeune Germinois.

Lucas franchit les étapes de la formation et, bientôt, est repéré par son formateur en maçonnerie au CFA. Ce dernier lui propose de participer au concours du Meilleur Apprenti de France. « Nous avons travaillé ensemble sur le projet, épaulés par mon père Jean Laugeois, qui est également mon employeur, explique le jeune maçon. Pour le concours, j'ai réalisé une épreuve imposée et identique pour tous les participants. Il fallait utiliser dif-

férents types de matériaux pour la création d'une dalle, la pose de briques et façon des joints ». Avec, au bout, le Graal de tout jeune artisan en devenir : le titre de Meilleur Apprenti de France. « Cette distinction représente une grande satisfaction personnelle car mon investissement et mon travail sont récompensés. Et surtout, j'avais à cœur de rendre fière ma famille ».

Actuellement en 1^{re} année de BP, Lucas Laugeois participera aux sélections pour les Olympiades des métiers 2020, la plus grande compétition internationale de la jeunesse et de la formation professionnelle.

« Ces expériences l'encouragent, lui donnent la volonté et l'énergie pour persévérer et progresser afin de devenir un jour chef d'entreprise à son tour, tout comme son père, son grand-père, son arrière-grand-père et, pourquoi pas, reprendre l'entreprise familiale » conclut sa maman.



La Boulangerie du Moulin vous ouvre ses portes !



Boulangerie du Moulin. Voici trois mots qui ne manqueront pas de réjouir la très grande majorité des Germinoises et Germinoises ! Ouverte le 11 mai, la boulangerie installée rue René Dècle propose des produits artisanaux de qualité.

C'était un peu l'arlésienne germinoise. Depuis de (trop) nombreuses années, on attendait, parfois sans plus trop l'espérer, qu'une boulangerie ouvre ses portes dans notre commune. C'est désormais chose faite avec la Boulangerie du Moulin, installée dans l'ancien Moulin de la Boisselle, rue René Dècle.

La gérante du lieu, Mme Hasnaoui, « travaille le projet depuis un an et demi. Je connais la personne qui a proposé son local, c'est lui qui est venu me chercher pour me proposer de m'installer au Moulin. C'était un client, il aime bien mon pain, surtout la « tradition » qu'il achète toujours ».

Une « tradition » dont les boulangers vont importer la recette à Saint-Germain. Ainsi que les autres produits de boulangerie, les pâtisseries, sandwiches et pizzas, « tous ces produits fabriqués de façon artisanale ».

Avec une maîtrise qui ne date pas d'hier puisque la patronne, Fatma Hasnaoui, est dans le métier depuis une dizaine d'années. : « J'ai actuellement une autre boulangerie à Quincy-sous-Sénart depuis près de 5 ans. Avant j'en avais une à Sainte-Geneviève-des-Bois ».

« Boulangerie du Moulin », au Moulin de la Boisselle, rue René Dècle.
Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 6h30 à 20h ; dimanche de 6h30 à 14h.

40 aînés partagent la galette

Le 8 janvier, nos anciens se sont retrouvés à l'Espace Olympe de Gouges, à l'invitation du CCAS, pour y partager la galette des rois autour d'un verre de l'amitié, avant de se laisser tenter par un karaoké dans une ambiance festive.



Au CSBM : un projet avec l'école de musique

En partenariat avec le Conservatoire communautaire de Saint-Germain-lès-Arpajon, les professeurs interviennent une fois par mois au Centre Socioculturel Berthe Morisot.

Ce projet de transmission de la musique, repose sur une action éducative de proximité forte et structurée. Il s'adresse aux enfants du CLAS mais aussi à tout autre personne n'ayant jamais eu l'occasion d'apprendre ou de pratiquer la musique.

Le projet a commencé le 5 novembre 2019 et se terminera le 5 mai 2020 ; ce partenariat éducatif est porté par des musiciens professionnels, notamment :

Caroline GUILLAUME, harpiste ; André CLAUSS, saxophoniste ; Oggy VERSTOVSEK, guitariste classique ; Isabelle VANDEL, pianiste et chanteuse ; Arnaud PIERRE, violoniste ; Emmanuel GRU-LOIS, clarinetiste ; Mathieu TRIC, flûtiste ; Lucienne SCHNEIDER, violoncelliste.



Sortons !

Le n°3 du magazine du CCAS est disponible ! Vous y retrouverez les sorties proposées par l'équipe du centre communal d'action sociale pour les seniors, jusqu'en août prochain.



Reprise des sorties du CCAS

La sortie du 25 juin dans les grottes du Foulon, près de Châteaudun, à laquelle ont participé 15 de nos aînés, a fait du bien au moral, permettant à tous de se retrouver et, pour certains, de rompre l'isolement. Un nombre de participants réduit selon les préconisations.



Norbert Santin : « Notre politique, c'est vous les Germinois »



Dans son discours d'introduction au conseil municipal d'installation, le 26 mai, Norbert Santin, réélu dès le premier tour avec 64,42% des suffrages, est revenu sur les conditions exceptionnelles dans lesquelles se sont déroulées les élections municipales, remerciant les électeurs. Retrouvez les grandes lignes de son discours.

« Comme je l'ai annoncé le soir des élections du 15 mars dernier, avec une participation de 38,25 %, la liste « Ensemble pour Saint-Germain-lès-Arpajon » que j'ai l'honneur de conduire a recueilli 64,42 % des suffrages, laissant très loin derrière les deux listes d'opposition.

- « Liste Solidaire et Citoyenne de gauche » conduite par Madame Sylvie CRUZILLAC a obtenu 8,54 %
- « Saint Germain solidaire » conduite par Monsieur Michel GRIMAUULT a obtenu 27,04 %

C'est un score sans appel constaté dans les 6 bureaux de vote de la commune puisque notre liste est arrivée largement en tête dans tous les bureaux de vote [...]

J'entends maintenant et j'ai pris note que Monsieur Grimault conteste ce résultat auprès du Tribunal arguant qu'en raison de l'épidémie de la Covid 19 le résultat aurait été faussé (ce qui reviendrait à dire que seuls ses

potentiels électeurs ne se seraient pas déplacés par crainte de la maladie). Absurde et mensonger !

Tout le monde a en mémoire qu'en raison de la crise sanitaire liée au COVID 19 et qui sévit depuis le mois de décembre 2019, le premier tour des élections municipales s'est déroulé dans un contexte inédit sous haute surveillance sanitaire [...]

De plus, les personnes qui auraient pu avoir, malgré tout, peur d'aller voter, avaient toujours la possibilité de voter par procuration. On ne peut donc pas dire que ces élections ont été entachées par quoi que ce soit. [...] On ne peut pas incriminer la pandémie puisque tous les départements étaient logés à la même enseigne, aux mêmes circonstances et à la même urgence sanitaire mais ne se sont pas comportés de la même façon. C'est donc un choix délibéré, une position assumée de chacun, qu'il ne nous appartient pas de juger ni de condamner- s'il a décidé en son âme et conscience d'aller ou non voter.

Ce premier tour, pas ordinaire, a donc été le même pour tous et sur tout le territoire national.

Voilà pour la forme.

Sur le fond, Monsieur Grimault, une nouvelle fois, faute de remise en question personnelle, vous rejetez sur les autres la faute et la responsabilité de votre échec personnel et collectif.

Non « L'enfer, ce n'est pas les autres » laissons cela à Jean-Paul SARTRE. Et sachons reconnaître nos faiblesses, et, avec modestie et lucidité, essayons d'analyser les causes de nos propres échecs. Nous en subissons tous.

Par contre, respectons le choix d'une immense majorité de nos concitoyens qui reconnaissent le travail accompli et l'honnêteté des élus qu'ils plébiscitent.

Ils préfèrent la compétence à la basse politique, et ils ont raison. [...]

Notre politique, c'est vous les Germinois, c'est la commune.

[...] Durant cette campagne, nous avons su rester hors des calomnies, des attaques ad nominem, des contre-vérités et des mensonges, des batailles de partis politiques et d'égo.

C'est ce qu'attendent nos concitoyens : que l'on s'occupe d'améliorer leur quotidien, hors de toute idéologie ou combinaison politicienne, dans le respect des lois de la République et en toute honnêteté et droiture. [...]

Je voudrais, pour terminer, bien sûr remercier chaleureusement les électeurs qui, à une majorité écrasante, nous ont fait confiance.

Nous saurons en être dignes. Car cette confiance nous honore mais également nous oblige. »

VOTRE NOUVEAU CONSEIL

Liste Ensemble pour Saint-Germain-les-Arpajon



Norbert SANTIN
Maire



Christian KERVAZO
1^{er} adjoint chargé de l'Enseignement, de la Sécurité et des Commémorations



Laudénia VELHO
2^e adjointe chargée de l'Urbanisme, du Droit des sols et du Cimetière



Pierre-Jean LE BEC
3^e adjoint chargé de l'Enfance, de la Jeunesse, du CSBM et du CME



Annie LECLERC
4^e adjointe chargée du CCAS, de la Solidarité et du Logement



Marie-Suzanne SENECHAL
Conseillère municipale déléguée à la Vie festive, la Vie civique et aux Cérémonies



Serge HUBERT
Conseiller municipal délégué au Développement économique, au Commerce et à l'Artisanat



Cynthia DEMAFOUTH
Conseillère municipale déléguée aux Jumelages et au Rayonnement communal



Benoît POULARD
Conseiller municipal délégué à l'Environnement, au Cadre de Vie et aux Mobilités douces



Rose-Marie RYBSKI
Conseillère municipale



Sébastien MERMET
Conseiller municipal



Virginie POULARD
Conseillère municipale



Jean-François BECHU
Conseiller municipal



Clémentine DION
Conseillère municipale



Harbi HABOUIA
Conseiller municipal



Manon CASSE
Conseillère municipale

EUIL MUNICIPAL



Fabrice ARBELET
5^e adjoint chargé
des Travaux et de la
Voirie



Roseline WIART
6^e adjointe chargée
de la Culture et du
Patrimoine



Franck JOHN
7^e adjoint chargé
des Sports



Régine DONNEGER
8^e adjointe chargée
des Finances



Laurent BOIVIN
9^e adjoint
chargé de la
Communication et
du Numérique



Françoise NOËL
Conseillère
municipale
déléguée à la Vie
associative et aux
Familles



Jean-Marie GUERO
Conseiller
municipal délégué à
la Vie des quartiers



Teresa LAGES
Conseillère
municipale



**Frèdy-Robin
PATTÀ**
Conseiller
municipal



Mélanie LAMEIRA
Conseillère
municipale



**Rudy
KAZI-MATSIKA**
Conseiller
municipal



Nathalie SIMON
Conseillère
municipale

Liste Saint-Germain Solidaire



Michel GRIMAULT
Conseiller
municipal



**Annie
GONZALEZ-DAILLY**
Conseillère
municipale



**Bertrand
ROCHERON**
Conseiller
municipal



**Annie
MARQUES-BELLET**
Conseillère
municipale

Liste Solidaire
et Citoyenne de gauche

Abdellatif ALLAM
Conseiller
municipal

Nombre d'inscrits : 5998

Participation (votants) : 38,25%

	Bureau 1	Bureau 2	Bureau 3	Bureau 4	Bureau 5	Bureau 6	TOTAL	TOTAL EN %
Suffrages exprimés (= A - (B + C))	390	381	420	301	366	368	2226	97,04%
Bulletins blancs et enveloppes vides	7	7	2	4	5	8	33	2,96%
Bulletins nuls	7	10	5	8	3	2	35	
Enveloppes dépouillées (nombre de votants + emargement)	404	398	427	313	374	378	2294	100,00%
Abstention	635	646	614	663	549	597	3704	61,75%
Liste de candidats	Voix obtenues						TOTAL	TOTAL EN %
Ensemble pour Saint-Germain-les-Arpajon. Liste conduite par Norbert Santin	297	216	275	186	253	247	1434	64,42%
Liste Solidaire et Citoyenne de gauche Liste conduite par Sylvie Cruzillac	36	30	49	19	26	30	190	8,54%
Saint-Germain Solidaire Liste conduite par Michel Grimault	97	135	96	96	87	91	602	27,04%
TOTAL DES VOTES EXPRIMÉS	390	381	420	301	366	368	2226	37,11%

Covid-19 : assignés à résidence

Le confinement a pris fin le 11 mai. Avec lui, le retour à une vie « normale » se fait doucement. Longtemps restée dans le rouge, la région Ile-de-France – et notre commune à fortiori – retrouve plus de liberté dans ses mouvements. Retour sur les actions, les petits et grands événements qui ont jalonné cette pandémie.

17 mars 2020. La nouvelle tombe à 20h, de la bouche du Président de la République : nous allons passer les prochaines semaines enfermés, cloîtrés, coupés de nos familles, de nos amis, de nos collègues. Assignés à résidence.

Personne ne le sait encore, même si la rumeur enfle, mais nous allons rester dans cette bulle durant deux longs mois. Un cas exceptionnel dans l'histoire récente de notre pays. Une sentence tombée à cause

d'un minuscule, un nanométrique virus au nom barbare, comme seuls savent les baptiser les scientifiques : la Covid-19.

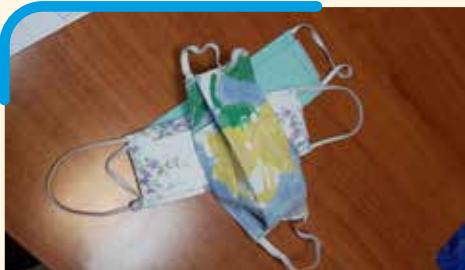
La petite bête qui dévore la grosse. Un appétit insatiable qui détruit des vies, des milliers de vies durant ces deux longs mois. Le décompte macabre au quotidien sur les chaînes d'information. En boucle, jusqu'au malaise.

Face à l'anxiété qui gagne du terrain, la municipalité prend les choses en main et met à disposition des Germinois les attestations de déplacement nécessaires.

Commander des masques, faire appel aux petites mains pour la fabrication de masques ; mettre en relation des Germinois qui souhaitent apporter une aide à des personnes isolées, à nos aînés ; faire respecter le confinement total pour lutter contre la pandémie qui gangrène l'Hexagone ; apporter une solution de garde aux familles dont les métiers sont indispensables aux soins des malades... Les services municipaux, passés en mode restreint du fait du confinement, continuent d'assurer leurs tâches pour soutenir les habitants. Le service Population/Etat-civil est astreint à répondre aux préoccupations des habitants 7 jours sur 7.



Le CCAS sur le front



Durant le confinement, les agents du CCAS sont restés en lien avec les personnes les plus vulnérables pour leur apporter du soutien,

prendre des nouvelles et vérifier que la famille ou les aidants étaient en contact. Ainsi, 85 personnes ont été appelées deux fois par semaine pour évaluer les besoins (courses, portage à domicile, etc.)

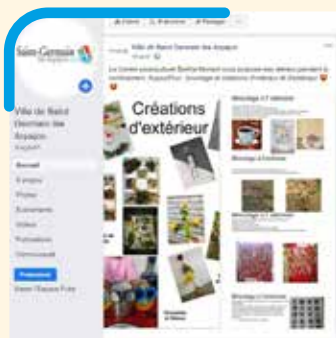
Nos anciens les plus fragiles ont également bénéficié de masques fabriqués par les agents de la commune et des bénévoles : 92 ont ainsi été distribués. Le CCAS a remis, une fois par semaine durant le confinement, des masques FFP2 aux professionnels de santé de la ville et aux aides à domicile.

Enfin, les agents du secteur social ont géré les demandes d'aides financières exceptionnelles destinées aux personnes âgées les plus fragiles. Ces aides financières de 100 € ont été attribuées à 110 personnes, sous critère de ressources.

Dès le début de la crise sanitaire, Monsieur le Maire et son équipe décident de déployer des moyens au sein du centre de loisirs, dans un cadre sanitaire strict, pour assurer la garde, 7 jours sur 7, jours fériés compris, des enfants de personnels soignants, pompiers, forces de l'ordre.

Au total, ce sont quelque **30 enfants qui bénéficient de cette mesure gratuite (hormis les repas), choix de la municipalité vu le caractère exceptionnel de la situation vécue par notre pays et le besoin de solidarité envers ces familles dont les parents font partie du « Plan blanc » instauré en urgence.**

Activités manuelles, jeux extérieurs, défis sportifs et découvertes musicales, chasse aux œufs... nos bambins découvrent mille occupations ludiques et pédagogiques qui leur permettent d'oublier la période que nous traversons tous. Entourés qu'ils sont par l'équipe d'animation dévouée, remerciée pour l'occasion par Monsieur le Maire dans un billet sur la page Facebook de la ville.



De son côté, le Centre socioculturel Berthe Morisot reste, durant ces deux mois, au contact des habitants avec des ateliers, des découvertes, des animations, des voyages virtuels partagés par e-mail ou sur les réseaux sociaux. Une façon de maintenir le lien et de répondre aux questions des habitants du quartier, d'apporter une aide aux personnes désemparées face à la situation.

Pas de pause à la cuisine centrale

Les agents de la cuisine centrale, en équipe réduite durant le confinement, ont préparé chaque jour des plats destinés au portage à domicile pour les personnes âgées et fragiles.

Cette distribution était réalisée sur 7 jours, pour plusieurs raisons : éviter aux personnes âgées de sortir et éviter une trop longue période de solitude, sans visite.

Petites douceurs pour atténuer l'angoisse : le personnel de la cuisine centrale a offert aux personnes âgées inscrites au portage à domicile des chocolats à l'occasion des fêtes de Pâques, ainsi qu'un pot de miel le 1^{er} mai en lieu et place du traditionnel bouquet de muguet offert par les élus, le marché de Rungis étant fermé.

La police municipale contrôle chaque jour le bon respect des règles de confinement : les attestations de déplacement et les lieux interdits au public.

Les agents de la police municipale effectuent également, conjointement avec leurs collègues de police nationale, des contrôles routiers sur l'ensemble du territoire communal.

1056

C'est le nombre d'appels télé-

phoniques gérés par l'accueil durant le confinement.

Durant deux mois, le standard de la mairie, mis en place pour répondre aux questions des habitants, a géré les attentes, les questions, les angoisses des Germinoises.

Du problème de ramassage de déchets verts au mariage annulé par le confinement, en passant par les questions au sujet de la reprise de l'école et du protocole mis en place ou encore la distribution des masques, les agentes de la commune ont répondu, redirigé, expliqué, rassuré. Elles ont également recueilli et calmé l'angoisse de personnes isolées, qui n'avaient plus personne à qui parler.

Enfin, n'oublions pas les enseignants, sur le front depuis le premier jour pour perpétuer l'apprentissage des matières nécessaires à l'épanouissement et à la connaissance de nos enfants. Ils sont présents et apportent, hors les murs de classes, le savoir à nos petits Germinoises. Merci à eux !

Comme une conclusion heureuse et gourmande à cette pandémie anxieuse, la boulangerie du Moulin, installée au Moulin de la Boisselle, ouvre ses portes pour la première fois le 11 mai, jour du déconfinement proclamé par le Gouvernement.

Comme promis, le Maire en est le premier client à l'ouverture, à 6h30 !

Une nouvelle réjouissante pour les Germinoises qui, depuis, s'y pressent quotidiennement... dans le respect des gestes barrières.

Les Germinois solidaires

Les Germinois connaissent les valeurs du partage et les ont mises en exergue durant le confinement.

Ainsi, des habitantes ont confectionné des masques en tissu pour qu'ils soient mis à disposition des personnes vulnérables et des agents communaux. D'autres ont mitonné des petites plats pour les personnels soignants surchargés de travail et les anciens qui ne peuvent plus cuisiner.

Un Germinoise a mis à contribution son imprimante 3D pour fabriquer des visières en plexiglas, également pour les personnels soignants et les agents communaux.

Des Germinois ont proposé leur temps pour faire des courses, aller chercher des médicaments, dépanner à domicile ou simplement discuter avec les personnes isolées.

Merci à toutes et tous !



UNE CÉRÉMONIE DU 8 MAI PARTICULIÈRE

C'est accompagné d'un comité très restreint de 5 personnes que Monsieur le Maire s'est recueilli devant le Monument aux Morts, le 8 mai 2020, pour honorer la mémoire des Germinois morts pour la France.

DES MASQUES POUR TOUS



distribuer, en vagues successives, des masques dans les boîtes aux lettres des habitants.

Ainsi ce sont pas moins de 19 000 masques qui ont afflué sur la commune, soit 4 masques par famille, en provenance du Conseil départemental et de l'Agglomération Cœur d'Essonne, suite à des commandes groupées passées par notre commune.

Toujours solidaire avec les personnels soignants, l'équipe municipale a fait don, dès le 30 mars, de 8000 masques FFP2 au Centre hospitalier sud francilien de Corbeil soumis à rude épreuve.

Cet élan de solidarité a été vivement apprécié sur les réseaux sociaux.

Le 3 avril, Monsieur le Maire, Norbert Santin, accompagné de Madame Durantou, conseillère régionale, et avec l'appui d'Isabelle Perdureau, conseillère régionale, ont remis à la pharmacie de l'Orge 3000 masques chirurgicaux

Cette dotation, en provenance de la Région Ile-de-France, a été remise aux 21 communes de Cœur d'Essonne Agglomération.

La pharmacie de l'Orge les a mis à disposition des professions libérales de la ville.

Mais la commune n'en est pas restée là. Sur le front de la solidarité, les édiles de la majorité fraîchement élus se sont portés volontaires pour

119

C'est le nombre de publications parues sur la page Facebook de la ville, durant les 60 jours de confinement.

La page vous a tenus informés des actions mises en place par la municipalité – informations relayées sur le site internet de la ville – y ont été partagées des informations de l'Agglomération, de l'Etat ou des associations de solidarité, des propositions ludiques pour occuper les enfants, des informations culturelles... Vous avez eu de quoi lire tous les jours !

Sans oublier les panneaux d'information électronique qui ont diffusé les messages de prévention.

SALLES DE CLASSE, COURS DE RÉCRÉ : LES ÉCOLES S'ADAPTENT



Suite à l'intervention télévisée du Président de la République, la municipalité a réuni en visioconférence les directeurs et directrices d'école pour prendre les mesures nécessaires à la réouverture progressive des écoles.

Le 5 mai, un planning a été élaboré pour la mise en œuvre des préconisations du protocole sanitaire actant la réouverture le 18 mai pour les élémentaires, le 25 mai pour les maternelles.

Les dates de réouvertures ont été actées, en concertation avec Monsieur le maire, Norbert Santin, l'adjoint au maire chargé de l'Enseignement, Christian Kervazo, la direction générale des services communaux et les directions d'écoles.

Covid oblige, ces rencontres se sont déroulées virtuellement, par le truchement de la visioconférence.

Profitant de la semaine de répit décidée, les services techniques de la ville et le service scolaire se sont rendus dans chaque école pour mettre en œuvre les préconisations du protocole sanitaire telles que les directions des écoles les souhaitaient, pour accueillir dans les meilleures



conditions les élèves de CP, CM2 et groupes prioritaires.

Pendant ce temps, les enseignants dispensaient un enseignement à distance.

OXYJEUNE A RÉOUVERT SES PORTES AUX ADOS

Suite à l'autorisation ministérielle, Oxyjeune a pu de nouveau accueillir les jeunes Germinois, le mercredi 10 juin 2020. L'équipe d'animation a concocté un décor aux accents post-apocalyptiques non dénué d'humour « pour dédramatiser la situation ».

L'accueil des ados se déroule dans le respect des consignes sanitaires ci-dessous.

- Fréquentation soumise à une inscription OBLIGATOIRE. Les jeunes devront s'inscrire obligatoirement auprès de l'équipe d'animation au 09 67 33 23 73 ou 06 70 53 97 23. Le premier appel devra être effectué par les parents.



- Le port du masque est obligatoire pour les jeunes. Ce masque doit être fourni par les parents.
- Nettoyage des mains obligatoire en entrant dans la structure.
- En cas de fièvre, les jeunes ne devront pas se rendre à la structure.

Modalités de fonctionnement :

La structure est ouverte...

- Le mercredi : de 14H à 19H, des activités seront proposées aux jeunes, dans le respect des règles sanitaires.
- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 15H à 19H, les jeunes peuvent être accueillis soit pour des activités, soit pour un accompagnement scolaire (un jeune par PC).

Ces modalités sont mises en place jusqu'au 04 juillet.

BUDGET 2020

SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION

Quelles conséquences ?

La taxe d'habitation sur les résidences principales sera intégralement supprimée pour 80 % des ménages en 2020. Pour les 20 % restants, l'allègement sera de 30 % en 2021, puis de 65 % en 2022.

En 2023, plus aucun foyer ne paiera la taxe d'habitation sur sa résidence principale.

Quel impact pour notre commune ?

Le produit fiscal issu de la taxe d'habitation représente pour notre commune 2 215 000 €.

La perte de ressources fiscales liée à la Taxe d'habitation sera compensée par le transfert à la commune de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue à ce jour par le département, ajustée par un coefficient correcteur. La réforme devrait donc être neutre pour les communes tout en améliorant le pouvoir d'achat des Français.

La commune disposait d'une autonomie fiscale en matière de taux de la taxe d'habitation et du foncier bâti et non bâti. Avec la suppression de la taxe d'habitation, les communes perdent ce levier fiscal qui permettait d'ajuster l'impôt en fonction de ses besoins en matière d'équipements. Dans ce contexte, la politique budgétaire de la ville se doit de rester rigoureuse et prudente.

Le budget 2020 voté à la majorité le 6 février dernier garantit la qualité des services publics, prévoit des projets structurants tels que la construction d'un gymnase, la rénovation complète du stade Cornu, des opérations de réhabilitation des équipements scolaires et accueils de loisirs. Il s'appuie sur une volonté réaffirmée de répondre à des objectifs de qualité de vie à la population.

DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS SANS AUGMENTER LES IMPÔTS

Scolaire / enfance - jeunesse

650 000 €

Le budget 2020 a prévu une enveloppe de près de 650 000 € d'investissements pour le secteur scolaire / enfance - jeunesse.

Élémentaire Curie	Étude pour rénovation du bâtiment élémentaire	15 000.00 €
Maternelle Curie	Remplacement de 2 portes d'entrée et porte côté cour	26 000.00 €
	Structure de motricité maternelles	8 000.00 €
Élémentaire Vallès	Remplacement de la clôture côté ex-surface commerciale et habitation	20 000.00 €
Maternelle Vallès	Mise en conformité des 2 réserves « commission de sécurité »	15 000.00 €
Maternelle Triolet	Aménagement des locaux bureau de la directrice et ASEM	30 000.00 €
Élémentaire Langevin	Création de vestiaires pour les agents de la restauration	10 000.00 €
Élémentaire Babin	Rénovation toilettes extérieures	20 000.00 €
	Création d'une main courante sur le chemin piétonnier	8 000.00 €
	Création de jeux en peinture dans les 2 cours	10 000.00 €
	Création de clôture, portail coulissant et portillons	30 000.00 €
Pour l'école Simone Veil	Remplacement de la vitre sortie de secours préau et création d'oculus sur 2 portes de réfectoire	10 000.00 €
Oxyjeune	Aménagement extérieur : clôture et portillon, revêtement de sol et coin terrasse	5 000.00 €
CDL Joliot Curie	Étanchéité du modulaire	25 000.00 €
	Remplacement Aire de Jeu « Maternelle »	25 000.00 €
CDL Triolet	Travaux d'amélioration des locaux	10 000.00 €
CDL Élémentaire	Matériel et mobilier	6 800.00 €
CRJ	Remplacement de la porte d'entrée	6 000.00 €

Sports

380 000 €

Les études de rénovation du stade Cornu (93 500 €) le projet de construction d'un nouveau gymnase (50 000 € prévus pour les études) sont deux grands enjeux de ce budget 2020 en termes d'investissement.

Gymnase	Ravalement de l'ensemble du bâtiment	50 000.00 €
	Etanchéité de la face avant du bâtiment	50 000.00 €
	Remplacement des huisseries de l'entrée	20 000.00 €
	Remplacement de la verrière	20 000.00 €
	Rénovation et aménagement des sanitaires accueil public	20 000.00 €
Stade des Cendrennes	Modification des vestiaires filles	5 000.00 €
	Rénovation du 1 ^{er} bloc vestiaires	10 000.00 €
Dojo	Rénovation des sanitaires + douches	20 000.00 €
	Remplacement de protection murale	10 500.00 €

BUDGET 2020

15 049 025 €

Fonctionnement	Investissement
Recettes 11 007 285 € Dont 5 715 000 € de recettes fiscales	Recettes 4 041 740 € Dont 1 271 365 € de subventions (Etat, Région, Département)
Dépenses 11 007 285 € Dont 6 525 000 € de dépenses de personnel et 93 400 € de subventions aux associations	Dépenses 4 041 740 € Dont 2 746 240 € de dépenses d'équipement et 1 125 000 € de remboursement d'emprunt

Espaces publics / espaces verts / services techniques

950 000 €

La voirie n'est pas oubliée :

Espaces publics	Création d'un parking Rue Chaudet	60 000.00 €
	Divers travaux d'enrobés « cours d'écoles et parking »	20 000.00 €
	Installation de prises connectiques « Décorations de Noël »	20 000.00 €
	Travaux de signalisation et acquisition de mobilier urbain	25 000.00 €

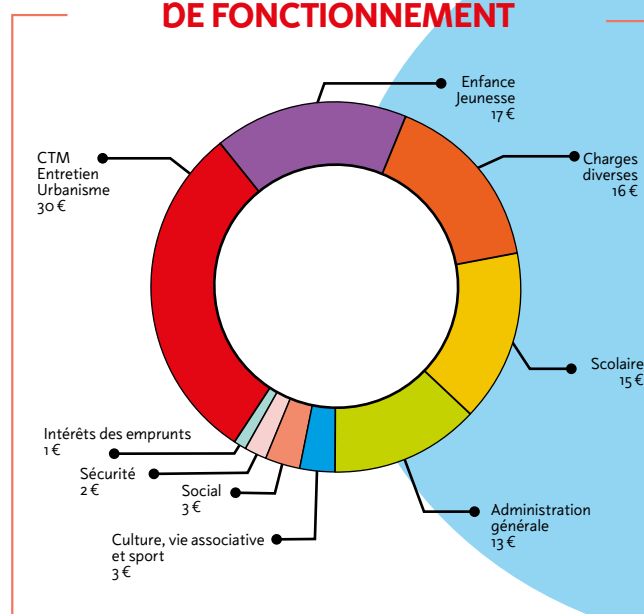
Voici les principales opérations d'amélioration et d'entretien des espaces verts :

Espaces verts	Installation de nouveaux jeux	50 000.00 €
	Parcours de santé Parc de la Mairie	6 000.00 €
	Acquisition de matériels électroportatifs	5 000.00 €
	Achat d'une machine « Glouton »	18 000.00 €

Et les principaux investissements opérés dans les bâtiments publics :

CTM/ bâtiments publics	Mise en conformité des chaufferies « 8 bâtiments »	35 000.00 €
	Achat de véhicules	25 000.00 €
	Espace Olympe de Gouges	73 000.00 €
	Église	10 000.00 €
	Cuisine centrale	56 000.00 €
	Maison des associations	43 000.00 €
	Étude de vidéo-protection des espaces publics	20 000.00 €
	Rénovation de la place Babin	300 000.00 €

RÉPARTITION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT



ENDETTEMENT

Endettement au 01/01/2020 8 907 042,38 €

Ratio par habitants 826,33 €

Communes de même taille 864 €

Au centre de loisirs, on en apprend plus sur les droits de l'enfant...

Les enfants ont participé à différents ateliers afin de les sensibiliser aux droits de l'enfant.

Comprendre les droits de l'enfant, se les approprier et les faire connaître. C'est dans ce cadre que les enfants fréquentant le centre de loisirs ont participé à des ateliers autour de plusieurs actions concrètes.

Ainsi, les petits Germinois ont réalisé des affiches sur les droits de l'enfant avec leurs propres illustrations. Affiches qui ont donné lieu à une exposition. Une vidéo a également été réalisée par les enfants. Ce film mettait en scène les différents droits.

Un autre groupe d'enfants a pris le rôle de journalistes afin d'interviewer les différents groupes sur cette thématique... Un journal a été créé pour l'occasion.

Enfin, un dernier groupe d'enfants a eu pour mission de rassembler des idées de tous les enfants afin de créer un « logo-objet » représentant les différents droits de l'enfant.

Le mercredi 5 février, toutes ces réalisations ont été présentées aux familles qui ont eu le plaisir et la fierté d'apprécier le travail effectué par leurs petits.



Et on voyage avec les contes et légendes

Toujours en janvier, les équipes du service Enfance/Jeunesse ont proposé une thématique contes et légendes sur les accueils périscolaires maternels.

Du 20 au 24 janvier dernier, des actions de sensibilisation sur les émotions et sur les contes ont été mises en place à travers des jeux, des instants de lecture de différents types de contes (sensoriel, accordéons, 3D, etc.).

Cette première approche a donné lieu, la semaine suivante, à des ateliers. Ainsi, du 27 au 31 janvier, les enfants inscrits en maternelle ont créé un conte illustré comprenant l'histoire, les illustrations et la fabrication du livre.

À travers ces ateliers très appréciés des petits, ces derniers ont trouvé l'occasion d'exprimer leurs émotions et leurs créativité.

On lutte contre le harcèlement...

La semaine contre le harcèlement s'est déroulée du 27 au 31 janvier. Au centre de loisirs, des actions ont été mises en place pour sensibiliser les enfants. Avec, au final, un instant de partage avec les familles dans les accueils de loisirs.

À cette occasion, et pour mieux impliquer les enfants, différentes actions ont été mises en place :

- ◆ Création d'un court métrage réalisé avec les enfants de Jules VALLES, suivi d'une projection devant toute l'école ;
- ◆ Petits jeux sur le thème du harcèlement pour mieux comprendre les dérives et les conséquences ;
- ◆ Visionnage de vidéos de sensibilisation ;
- ◆ Création d'outils contre le harcèlement avec, notamment, un mur d'expression ;
- ◆ Temps de médiation.



PREMIERS SECOURS

Des cours de premiers secours ont été donnés dans les écoles.



L'initiative dévolue à l'éducation nationale, a été prise en charge par le service scolaire de la commune afin de permettre aux CM1-CM2 d'être sensibilisés aux gestes qui sauvent et de les mettre en pratique au cours de petits ateliers de mises en situation. Les conseils distillés par un sapeur-pompier professionnel ont été suivis avec attention par les enfants

qui n'hésitaient pas à assaillir de questions le soldat du feu répondant volontiers à leurs interrogations légitimes.

Ces cours ont été très appréciés des enfants qui, n'en doutons pas, sauront désormais comment agir si une situation devait nécessiter leur intervention.

Des menus à thème à la cantine

La cuisine centrale prépare un cocktail de découvertes culinaires à déguster une fois par mois.



Après les repas bio et les repas végétariens, la cuisine centrale diversifie son offre avec les menus à thème. Une fois par mois, nos petits Germinois découvriront les coutumes culinaires d'un pays, ou mangeront des plats sur un thème de couleur (vert, rouge...). En septembre, ils commenceront par les États-Unis. Une façon ludique de découvrir des légumes, des saveurs. C'est d'ailleurs ces dernières que les enfants auront le plaisir d'appréhender lors de la semaine du goût, du 12 au 16 octobre.

OPERATION « SAKADO »

Les enfants de l'accueil de loisirs élémentaires Joliot Curie ont participé à une action solidarité menée par l'association SAKADO.

Cette association a offert environ 10 000 grands sacs à dos à des personnes sans domicile fixe vivant dans la rue.

À l'intérieur, il y avait entre autres :

- ◆ Quelques douceurs à manger pour les fêtes : chocolat, fruits secs, ...
- ◆ De quoi avoir chaud : chaussettes, écharpe, bonnet, gants, ...
- ◆ De quoi prendre soin de soi : brosse à dents et dentifrice, savon, ...
- ◆ De quoi passer un bon moment : livre, stylo, jeu de cartes, place de cinéma, harmonica, ...

Le sac à dos permet aussi aux personnes sans domicile fixe de ranger leurs affaires tout au long de l'année.

Enfin, le journal pour enfants « Le petit quotidien » proposait de réaliser des cartes de Noël qui seront glissées dans ces sacs à dos. Le groupe des CM1/CM2 du centre de loisirs a décidé de participer à cette action.

Le CME visite le Conseil Départemental



Le mercredi 22 janvier dernier les enfants du CME se sont rendus au Conseil Départemental et furent accueillis par Madame Bougreaud et Monsieur Touzet tous deux Conseillers départementaux de l'Essonne.

Nos jeunes élus ont pu dans un premier temps découvrir la salle du Conseil et prendre place, le temps de l'après-midi, dans les fauteuils de leurs aînés. Au centre de l'assemblée une maquette géante de l'Essonne a permis aux jeunes élus de se repérer et de découvrir l'ensemble du département, entre zone ur-



baine et zone rurale. La tour de Linas, ressortant de la maquette, a facilité le repérage pour nos élus.

La première visite d'une collectivité territoriale, à savoir la Mairie de Saint-Germain-Lès-Arpajon, a éveillé la curiosité de nos jeunes élus sur les fonctionnements globaux des différents territoires. La conséquence fut une pluie de questions à destination de Madame Bougreaud et Monsieur Touzet, qui n'ont pu d'ailleurs finir leur présentation officielle du Conseil Départemental. En effet nos jeunes élus ne furent pas avares de questions, intéressantes, souvent pertinentes, mais aussi parfois celles d'enfants de 10 ans.

Mais l'heure avançait malgré tout, et contre l'avis de nos élus il nous a fallu arrêter les débats. Néanmoins une bonne surprise attendait les enfants du CME, en effet le Conseil Départemental leur a offert un petit goûter dans la salle de réception située juste derrière l'hémicycle, avec une vue imprenable sur l'ensemble des acteurs administratifs du Département. L'aventure de nos jeunes élus se poursuit, quand et où ferons-nous la prochaine découverte ?

CRJ : actions tous azimuts pour les jeunes !

En 2020, comme chaque année, le CRJ est sur tous les fronts pour aider les jeunes Germinois et proposer de nombreuses actions.

→ Coup de pouce amélioré

Depuis janvier, chaque jeune Germinois peut bénéficier d'une somme de 600€ à utiliser pour le financement du permis de conduire, du BAFA (brevet d'animation), pour ses frais de scolarité ou autres, contre une contrepartie citoyenne (actions volontaires pour aider la commune). Les dossiers sont à retirer au CRJ, rue René Dècle.

→ Semaine de l'orientation

En février, le CRJ a organisé cet événement au lycée Paul Belmondo, préparant les élèves de terminale aux entretiens d'embauche.

→ Campus jeunes

Le 4 mars, le CRJ et l'Agglomération Cœur d'Essonne vous a accueillis pour un campus jeunes à l'Espace Olympe de Gougues.

→ Forum des associations

Le 5 septembre, venez retrouver l'équipe du CRJ sur son stand à l'Espace Olympe de Gougues. Sur place : présentation de la structure et des dispositifs à destination des jeunes.

→ Semaine de la santé

A partir du 1^{er} décembre, dans le cadre de la semaine de la santé, le CRJ organise une session de prévention SIDA, en partenariat avec l'association de prévention Le Phare et le lycée Paul Belmondo. Plusieurs actions seront menées en direction des jeunes avec des partenaires de la santé comme le Crips, le Cdps, etc.



Un vrai héros tzigane, Raymond Gurême

ROSELINE WIART

Maire-adjointe chargée
de la Culture et
du Patrimoine



Le 24 mai, Raymond Gurême, figure reconnue des Tsiganes et de la Résistance, dernier survivant des camps d'internement créés en France pour les nomades par le gouvernement français en 1940, est décédé à l'hôpital d'Arpajon.

Comment croire qu'un tel personnage, incarnation du courage et de l'intelligence, lui qui avait survécu à tant de souffrances, ne soit plus là ?

Avant la guerre, **avant ce terrible 4 octobre 1940**, il appartenait à une famille possédant un petit cirque itinérant qui projetait des films en noir et blanc dans les villages et les petites villes de France.

« Pourquoi avez-vous été arrêtés, vous et tous les vôtres, par des gendarmes ? Vous ne faisiez de mal à personne, au contraire ! »

« Parce qu'on vivait dans des caravanes, c'est tout ! J'avais 15 ans. On était 10. On a tous été embarqués, même les plus petits. D'abord dans le camp de Darnetal, près de Rouen. Puis dans celui de Linas-Montlhéry, que nous avons dû rejoindre à pied depuis la gare de Brétigny. Il faisait froid, de plus en plus et on avait si faim ! »

Ensuite, il s'échappe, est repris, s'échappe à nouveau, fait un coup de main contre les Allemands, est repris et envoyé en camp disciplinaire en Allemagne, puis **dans des camps de travail où tout n'est que terreur et famine.**

Quand il parvient à s'évader grâce à un cheminot, il rentre en France et choisit de s'engager chez les FFI (Forces Françaises de l'Intérieur) avec qui il participera à la libération de Paris.

Encouragé par son ami François Lacroix et son association ADGV (Association des Gens du Voyage), il décide, plus de soixante-dix ans après, de raconter inlassablement aux jeunes des écoles, des collèges, des lycées, **cette histoire largement passée sous silence** des camps de

déportation et des humiliations incessantes subies par son peuple à travers l'Europe entière.

Raymond Gurême disait : **« Il faut que les jeunes connaissent cette histoire des Tsiganes. Elle fait partie de l'Histoire de France et de l'Europe ! Ils doivent savoir qu'on peut résister, qu'on doit résister. Je dois leur donner du courage, celui d'être libre et de défendre ceux qu'on opprime ».**

Il me raconte tout cela en me montrant le fameux panneau « INTERDIT AUX NOMADES » qu'il a planté dans son terrain de Saint-Germain. De là, il peut apercevoir la colline de Linas où sa famille et 200 autres Tsiganes ont été enfermés. « Résister, tenir, toujours ! »

La ville de Saint-Germain-lès-Arpajon est très fière d'avoir eu, parmi ses habitants, quelqu'un comme Raymond Gurême !



La famille Gurême en 1937. Raymond est le 3^e en partant de la gauche.

LE SALON DU LIVRE DE JEUNESSE

Pour sa 21^e édition, le salon du livre de jeunesse s'est attaché au monde de la nuit. Celui des petits et des grands enfants. Celui qui fait rêver ou peut faire peur. Celui des monstres gentils ou parfois terrifiants.



OMAR INDONGA REÇU PAR NORBERT SANTIN

Le jeune gardien de but évoluant à l'AS Monaco a offert un polo estampillé ASM au maire Norbert Santin.

C'était un moment particulièrement chaleureux auquel ont pris part Omar Indonga, gardien de but évoluant à l'AS Monaco et notre maire Norbert Santin, accompagné de Christian Kervazo, maire-adjoint à l'Enseignement.

Le jeune sportif de haut niveau, originaire du quartier Jules Vallès, tenait à offrir un maillot de l'AS Monaco, club prestigieux dans lequel il évolue actuellement au poste de gardien de but avec la réserve, en National 2.

Monsieur Santin lui a remis, en retour, la médaille de la Ville et un pot de miel issu des ruches de la commune.

Omar Indonga, passé par le club de Linas-Monthléry puis JA Drancy avant d'évoluer au Portugal, a été repéré par l'AS Monaco qui l'a enrôlé avec les U19 avant de le faire jouer avec la réserve.

A 22 ans, le jeune Germinois a un agenda bien rempli, entre séances de musculation en salle et entraînement quotidien. Le tout accompagné d'une hygiène de vie irréprochable, condition sine qua non pour réussir au haut niveau.

Son rêve ? « Jouer au FC Porto. C'est mon rêve depuis que je suis tout petit. Le stade, l'ambiance, les supporters, tout est incroyable là-bas ! ».



ASSGA FOOTBALL : BILAN À LA MI-SAISON

L'équipe des 13/14 ans est classée 7^e sur 10 avec deux matches nuls en 7 rencontres. Difficile pour cette catégorie d'avoir des joueurs, d'ailleurs deux clubs ont

déclaré forfait général dans la poule. Le maintien dans la division devrait quand même être assuré.

Pour les vétérans, seulement 5 rencontres ont été disputées depuis le mois de septembre (sur 8 possibles). Les conditions climatiques ont contraint le club à fermer le stade Gaston-Cornu plusieurs fois. L'équipe enchaîne les bons résultats avec 4 victoires en 5 rencontres et occupe la 4^e place. Surtout, elle s'est qualifiée pour la deuxième fois en trois ans pour les 8^e de finale de la Coupe de l'Essonne !

Pour toutes les autres catégories (enfants de 6 à 12 ans), toujours des rencontres inter-communes sans classement. Vous pouvez soutenir le club en commandant sur la boutique créée en ligne, une première pour l'ASSGA, des articles de supporter (écharpe, bonnet, mug, coque de smartphone, etc.). Ces articles correspondant aussi aux autres sections de l'ASSGA.

Pour y accéder, rendez-vous sur le site officiel de la section football, vous découvrirez aussi la vie de la section. Voici le lien : <https://as-saintgermainlesarpajon.footeo.com>

CHRISTOPHE CAZIER NOUS A QUITTÉS



Bénévole bien connu du monde associatif germinois, Christophe Cazier est décédé le 14 février 2020 à 53 ans.

Membre du bureau de l'ASSGA Tennis, éducateur sportif auprès des enfants du club, Christophe Cazier était bien connu du monde associatif sportif germinois. « Christophe était apprécié pour sa gentillesse et son sens de l'écoute. Son discours passait bien avec les enfants », se souvient Joël Gallic, président de l'ASSGA.

Avant d'entrer au club de tennis, Christophe Cazier avait débuté au sein de l'ASSGA avec le football, en 1999 en tant que dirigeant. Il y est resté jusqu'en 2011. Là aussi, il était également éducateur sportif auprès des enfants.

Toujours prêt à transmettre auprès des plus jeunes, il restera dans la mémoire du monde associatif. Toutes nos pensées vont à sa famille et ses proches.

L'UNION CYCLISTE DE L'ARPAJONNAIS EN AG



C'était la septième assemblée générale du club cyclo de l'UCA, en janvier 2020.

Autour du président plus d'une trentaine d'adhérents s'étaient donné rendez-vous à la maison des associations de Saint-Germain-lès-Arpajon. En présence de Monsieur Santin, maire de Saint-Germain, le président et le bureau se sont félicités de la croissance continue de l'association qui compte désormais 43 adhérents portant les couleurs de l'Arpajonnais un peu partout en France et en Europe.

Un point a été fait sur la sécurité en insistant sur le besoin impérieux de respecter le code de la route, en particulier lors des sorties dominicales au départ de la CAF à Arpajon. Les cyclistes sont vulnérables sur la route et si l'on ne peut maîtriser le comportement de tous les automobilistes, il incombe aux cyclistes de donner l'exemple.

Un nouveau chapitre va s'ouvrir avec l'élection d'un nouveau président : Pierre-François Gachet remplace Philippe Chamiot-Clerc qui l'accompagnera en tant que vice-président. La soirée s'est achevée après les récompenses tant attendues et la traditionnelle galette.



KUNG FU : DEUX GERMINOISES AU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Deux Germinoises se sont illustrées aux Championnats de France, les 25 et 26 janvier dernier. Il s'agit d'India Peris Brocal qui a présenté deux taos (Chang Quan et Jian Shu/épée) et Romane Barrat qui a présenté deux taos optionnels (Chang Quan et Jian Shu/épée)

ENSEMBLE POUR SAINT-GERMAIN-LÈS-ARPAJON

Face à la crise, nous avons fait preuve de réactivité

Notre pays a vécu une grave crise sanitaire. Nous avons une pensée émue pour toutes celles et ceux touchés directement ou indirectement par cette terrible maladie.

Nous tenons à remercier les Germinois pour leur patience, le respect des consignes du confinement, leur sens du civisme et leurs gestes de solidarité.

Aucune commune n'était prête à affronter cette triste période. Nous avons dû faire preuve de réactivité, d'anticipation et d'improvisation sur de nouvelles organisations au service de la population.

Dès le confinement décrété, de larges mesures ont été mises en place. Certains critiqueront toujours mais les services municipaux sont restés ouverts, et resteront disponibles, pour venir en aide et apporter leur soutien aux Germinois qui solliciteront la municipalité.

Nous sommes étonnés de voir les critiques des élus du groupe Saint Germain Solidaire. Il est vrai, qu'ils ont proposé leur aide...le 30 avril. Aujourd'hui, ces mêmes élus reprochent un manque de communication ou se permettent de dire que rien n'a été fait sur la commune. Facile de passer son temps

à comparer ce qui est fait ailleurs, sans proposition. La critique est aisée mais l'art est difficile.

Nous sommes ravis de voir qu'ils approuvent notre programme en matière de gestion de crise puisqu'ils reprennent notre proposition de réserve citoyenne.

Nous avons conscience que les communes se doivent de réfléchir et d'anticiper sur des scénarios qui pourraient se reproduire. C'est un travail que nous comptons mener Ensemble, pour Saint-Germain-Lès-Arpajon, avec vous.

L'équipe de la majorité municipale

SAINT-GERMAIN SOLIDAIRE

De la crise sanitaire à la mandature qui s'ouvre.

La crise sanitaire qui affecte encore une partie de la population a généré dans notre pays des situations dramatiques. Nous tenons à exprimer nos pensées les plus chaleureuses aux Germinois affectés dans leur santé ainsi qu'à leurs proches. Cette crise a rappelé le rôle essentiel joué par le personnel soignant dans notre pays. Par ailleurs, le couple maire-préfet a été plus que jamais sollicité. L'alliance entre le représentant de l'Etat et l'élu local reste stratégique en temps de crise. Dans ce contexte, nous aurions aimé, en tant qu'élus locaux, disposer de

davantage d'informations quant à l'évolution de la situation au sein de notre ville et aux décisions prises par la municipalité entre mi-mars et début mai. Les Germinois ont pu avoir le sentiment que la communication municipale s'était arrêtée avec la réélection du maire. Pour notre part, nous avons proposé la constitution d'une réserve locale, nous mettant à disposition de la municipalité. En temps de crise, l'intérêt général guide plus que jamais notre démarche.

En tant qu'élus d'opposition, nous inscrirons notre action dans une

démarche constructive. Nous ne taïrons pas nos divergences et associerons nos critiques de propositions utiles pour les Germinois.

Le contexte des élections municipales fut inédit et peu propice à l'expression démocratique (62% d'abstention dans notre ville). Les citoyens ont éprouvé de justes réticences pour venir voter. Le gouvernement n'a pas souhaité revenir sur ces élections. Nous en prenons acte. Restant à votre écoute.

Les élus(es) « Saint-Germain Solidaire »

LISTE SOLIDAIRE ET CITOYENNE DE GAUCHE

Aucun texte ne nous est parvenu.

AGENDA

SEPTEMBRE

Samedi 5 septembre

« **Forum des associations** », Retrouvez le monde associatif de 9h à 17h à l'Espace Olympe de Gougues. Entrée libre. Buvette et restauration sur place.

Samedi 19 septembre

« **Visite de l'église** », Journée du Patrimoine, Tout public – Gratuit. Eglise Saint-Corbinien à Saint-Germain. Durée 1h30. À 15h.

OCTOBRE

Vendredi 2 octobre

« **Chocomédy** », Humoristes, à partir de 13 ans. Payant (*) Espace Olympe de Gougues. À 20h30.

Samedi 3 octobre

« **Yapado Yapadam** », Spectacle musical, à partir de 5 ans. Gratuit. Médiathèque des Prés du Roy. Durée 50 mn. À 15h.

Mardi 6 octobre

Petit-déjeuner des entrepreneurs, Petit-déjeuner des entrepreneurs et commerçants à l'initiative de la municipalité, de 8h30 à 11h30.

Samedi 10 octobre

« **Les rendez-vous du ciel** », Ateliers Fête de la science – Gratuit. Médiathèque des Prés du Roy. À 14h30: Pour les 8/9 ans, à 16h: Pour les 10/12 ans.

Vendredi 16 octobre

Don du sang, de 14h30 à 19h30, Espace Olympe de Gougues.

NOVEMBRE

Vendredi 6 novembre

Médailles du travail à 18h30 en mairie, salle du conseil.

« **Speed Booking** », Autour de la rentrée littéraire. À partir de 16 ans. Médiathèque des Prés du Roy. Gratuit. À 19h.

Samedi 14 novembre

« **Le rossignol et l'empereur de Chine Zao** », Marionnette. Payant (*). Espace Olympe de Gougues. Tout public à partir de 6 ans - Durée : 1h. À 17h.

Mardi 24 novembre

« **Pop Life Club** », Solo performative – Tout public - Payant (*). Espace Olympe de Gougues. Durée 55 mn. À 20h30.

Mercredi 25 novembre

« **ZArb ET CAETERA** », Musique – À partir de 6 mois. Gratuit. Auditorium des Prés du Roy. Durée 30 mn. À 11h.

État civil

Bienvenue à

PAQUIER Gabin, 22/11/2019 • PAQUIER Axel, 22/11/2019 • DJABRI Èssia Fatma Hamama, 05/12/2019 • BENTO DAIRE Ivy Josiane, 06/12/2019 • AISSAOUI Imen Yamina, 09/12/2019 • MAGDO TROTTIER Louna Maëlia, 12/12/2019 • CERVANTES Liam Philippe Salvador, 14/12/2019 • DRAMÉ Maimouna Sirandou, 20/12/2019 • PEREIRA Sarhawa, 20/12/2019 • DIOP Naïm Abdoul, 22/12/2019 • FERRANDI BOITELLE Ghjulia Maëva, 23/12/2019 • COULIBALY Youssoupe, 25/12/2019 • SAOU Mohamed, 26/12/2019 • FAÇON Sophia-Gabrielle, 27/12/2019 • KOUNIONGUINA MALANDA Miya Inès Micheline, 28/12/2019 • GAMA GRILO Dinis, 01/01/2020 • DAGOIS Julian Jean Jacques, 01/01/2020 • MOFABALA Adryana, 06/01/2020 • YAMOUNI Aboubakar, 11/01/2020 • PAIS RODRIGUES Lucas, 18/01/2020 • SYLVANISE Lowen, 19/01/2020 ; TINEL Néssya Séta, 25/01/2020 • LEITAO Diana Odessa Victoire, 04/02/2020 • SALHI Jana, 05/02/2020 • BONNIN Alexandre Jean, 07/02/2020 • de DIEULEVEULT Corentin Titouan Johan, 21/02/2020 • LEBON Éden Basile Michel, 05/03/2020 • GUILLEMAUD Ambre Julia, 06/03/2020 • GURÈME Aïden Jonathan Benyabka Patrick, 09/03/2020 • GAUDY Aurélian Loan Richard, 16/03/2020 • LEFIÈVRE Lucile Solène Anaïs, 16/03/2020 • SENLIKOGLU Ela, 18/03/2020 • SENLIKOGLU Eda, 18/03/2020 • OULAHACEN Nawel, 25/03/2020 • GODET Sacha Eric Jean-Marc Anaïde, 31/03/2020 • ABRANTES Nina Victoria Nathalie, 05/04/2020 • BENKAROUN Mathis Bernard, 05/04/2020 • ZISSIS Tiago, 09/04/2020 • VALLADON Liam Jessy Steve, 12/04/2020 • MARTINS Emma Florence Sandrine, 13/04/2020 • DIARD DA SILVA Swann Mylan, 14/05/2020 • GUERY Andrea Celeste, 15/04/2020 • EL MAKDADI Yannis, 25/04/2020 • KÉRÉVER Ambre Florence Nathalie, 26/04/2020 • CHANMALA Elsa Cathy Line, 28/04/2020 • BUDOO Léana Arya, 28/04/2020 • LAU Lenny Ketisone Jong, 01/05/2020 • LAU Terence Ketisay Va, 01/05/2020 • JEAN Hanna Lyana, 02/05/2020 • BLANCHARD Nathan Frederic Pierre, 03/05/2020 • VALET Ayden Éric Pierre, 12/05/2020 • SAINT-LÉGER Léana Annie Françoise, 19/05/2020 • CORNILLON Quentin Evan, 20/05/2020.

Ils se sont dit oui...

VASIC Ivica et SUOS Nalida, 07/12/2019 • BOTELHO Patrick et RIBEIRO Tania Sonia, 10/02/2020 • TERRIEN Simon Grégoire et FOUQUET Maud Katia Françoise, 07/03/2020.

Ils se sont Pacés...

BANASZAK Johan et PELESZEZAK Marjorie Nadège 07/12/2019 • FÔRET Romain Maxime Bruno et RAULT Margaux Gillonne Raymonde 07/12/2019 • NÉDELLEC Philippe et LANYAN Sylvie Juliette 11/12/2019 • GAZEAU Raphaël Pierre Jacques Henri et PODEUR Nolwen 11/12/2019 • CRASSUS Samuel Roger Michel Alex et BORY Sindy Sylvie Marie 16/12/2019 • CASIMIRO Rehan Joao et PAILLAUD Maëlle Isabelle Maria 21/12/2019 • DUNOYER Alban et CITA Gaëlle Judith 21/12/2019 • VIDAL Pierre André et ROQUE Alizée 21/12/2019 • POMKAP METANG Yves Bertrand et PIRES Juliette Melissa 21/12/2019 • WARET Rodrigue Richard et BATISTA Deborah Dana 23/12/2019 • CALIBRE Romain et ANDRIAMAMPANINA Eva Doris 23/12/2019 • RYBAK Thiffany Sophie Eliane et OLLÉON Nicolas Jacques Michel 03/02/2020 • BRIFFA Patrick André Roger et BOULLIER Sandra Séverine Danielle 08/02/2020.

Ils nous ont quittés

EL FAKIR Mohamed, 02/12/2019 • COLLART épouse HAUTCOEUR Colette Louise, 17/12/2019 • VOSGIENS Jean-Jacques Georges, 05/01/2020 • CAZIER Christophe Alain Robert, 14/02/2020 • PAUGER veuve GUILLOTIN Nadine Albertine Françoise, 16/02/2020 • DESMAREST Patrick Jean Eugène, 28/03/2020 • BENTO Alexandre, 03/04/2020 • LOSTANLEN Joseph Albert, 18/04/2020 • GURÈME Raymond, 24/05/2020.

Vendredi 27 novembre

« **INRED** », Concert rock. Tout public. Gratuit. Centre Socioculturel Berthe Morisot. Durée 1h. À 20h.

Samedi 28 novembre

Salon du bien-être, de 9h à 17h à l'Espace Olympe de Gougues. Entrée libre.

